Faculté des sciences humaines
Département de philosophie

Automne 2019
Jeudi 14h00 -17h00
Local à venir

PHI 4257 PROBLÈMES DE PHILOSOPHIE ANCIENNE

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Luca Gili
Local	W-5290
Téléphone	(514) 987-3000 poste 2216
Disponibilités	Jeudi 13h00-14h00
Courriel	gili.luca@uqam.ca
Site Internet	https://professeurs.uqam.ca/professeur?c=gili.luca

Moyen de communication préféré : courriel UQAM.

DESCRIPTION DU COURS

Étude thématique de problèmes ou de débats philosophiques particulièrement importants dans l'Antiquité, des présocratiques aux néoplatoniciens. Ce cours peut être consacré soit à l'analyse d'un ou plusieurs aspects de la pensée d'un philosophe en particulier (par exemple, la théorie des Formes chez Platon), soit à l'étude d'un ou plusieurs thèmes spécifiques chez différents philosophes de la période considérée (comme le développement la notion de libre arbitre dans l'antiquité gréco-romaine).

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du cours ou d'un bloc de cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

- discuter des principaux débats spécifiques à la philosophie de Platon, d'Aristote et d'Épicure;
- exposer les théories métaphysiques de Platon, d'Aristote et d'Épicure;
- écrire un travail scientifique sur la pensée de Platon, d'Aristote ou d'Épicure.

CONTENU DU COURS

L'être, l'essence et le néant : Platon, Aristote, Épicure

Le cours portera sur les notions d' « être » et d' « essence » (et de « non-être » et de « vide ») dans les philosophies de Platon, d'Aristote et d'Épicure.

Ière partie : Platon
Dans la section sur Platon, nous nous concentrerons sur deux enjeux philosophiques :

(a) la « connexion des idées » et, en particulier, la connexion entre le « genre suprême » de l'être avec les autres genres suprêmes;
(b) la critique platonicienne à la théorie des idées ; les 9 « hypothèses » sur l' « Un » (en particulier, les 5 hypothèses « si l'Un est » et les 4 hypothèses « si l'Un n'est pas »).

Platon aborde ces deux questions dans deux dialogues majeurs de sa maturité, le Sophiste et le Parménide. En lisant ces deux dialogues, nous nous interrogerons sur les doutes de Platon à propos de sa « théorie des idées ». Nous examinerons l'hypothèse que les deux dialogues soient en premier lieu une analyse linguistique de la copule, même si une pareille recherche a plusieurs conséquences « métaphysiques ». Dans le « Sophiste », Platon s'interroge sur la définition de fausseté, un problème fondamentalement linguistique dans le contexte de la méthode dialectique du philosophe athénien. La fausseté est une forme de « non-être » et pour en donner une définition, il faut « prononcer » le non-être. Le « non-être » joue un rôle centrale dans le Parménide, où Platon s'interroge sur les conséquences de l'hypothèse que l'un ne soit pas.

IIème partie : Aristote
Dans cette section, nous aborderons l'objet de la « métaphysique » selon Aristote. Plus particulièrement, nous considérerons les raisons pour lesquelles la « science divine » (c'est -à-dire, le savoir métaphysique) est identique à la sagesse (Métaphysique, livre I). Nous analyserons le concept d' « être en tant qu'être » et ses propriétés (p.ex., l'unité, la puissance et l'acte, le principe de non-contradiction : Métaphysique, livre IV). Successivement, nous aborderons la question de la séparabilité de la forme et la nécessité de postuler un savoir « métaphysique » au- delà de la connaissance de la nature qui change (Métaphysique, livre VI). Le savoir métaphysique porte sur la substance et l'essence (Métaphysique VII), qui est analysée à l'aide des concepts de forme/matière (Métaphysique VIII) et de puissance/acte (Métaphysique IX).

IIIème partie : Épicure
Pour Épicure, l'être doit être conçu comme engendré et éternel. L'être se compose de ce dont nous avons connaissance directe (par le moyen des sens) ou par inférence analogique. Il s'en suit que « tout ce qui est » sont les corps et leurs affections. Cependant, les sens nous disent que les corps sont en mouvement et le mouvement implique l'existence du « vide », c'est-à-dire de l'endroit où le mouvement a lieu.

Lectures des ouvrages suivantes :
Platon, Sophiste. Platon, Parménide
Aristote, Métaphysique, Livres I, IV, VI, VII, VIII, IX
Épicure, Lettre à Hérodote. (Facultatif : Lettre à Pythoclès).

Nota : dans mes cours d'Introduction à la philosophie ancienne, j'invite souvent les étudiant.e.s à lire la « Lettre à Hérodote », qui offre un résumé des doctrines principales d'Épicure. Pour éviter proposer le même texte dans ce cours plus avancé, nous lirons la « Lettre à Pythoclès » (où les mêmes questions sont abordées), si la plupart des étudiant.es connaissent déjà la lettre d'Épicure à Hérodote.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Exposé magistral, discussion, travail en équipe (en classe).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Communication en classe	30 %	*Accord à prendre avec les étudiant-es*
Bibliographie raisonnée pour la dissertation (minimum : 12 titres, 3-5 pages, interligne double)	10%	2 octobre 2019
Dissertation (entre et 10 et 15 pages, interligne double)	60%	4 décembre 2019

La communication en classe se compose de deux partie. Dans la première partie, l'étudiant-e guidera la lecture d'un texte de Platon, d'Aristote ou d'Épicure (2-3 pages) pour 60 minutes.

La bibliographie raisonnée est étroitement liée à la dissertation. Je vous demande de choisir un sujet pour la dissertation et au minimum 12 titres (monographies ou articles de revue) et une courte explication des raisons pour lesquelles ces titres sont utiles pour votre sujet. Minimum : 3 page (interligne double); maximum : 5 pages (interligne double).

La dissertation est un texte qui vise à présenter l'ensemble des faits et des arguments en faveur d'une conclusion précise sur une question spécifique choisie par l'étudiant/l'étudiante. Elle expose et explique les éléments d'information pertinents par rapport à la question posée, avance une hypothèse pour répondre à cette question, développe une argumentation en faveur de cette hypothèse et critique les contre-arguments. Elle se présente comme un texte suivi, à double interligne, de 10 à 15 pages. La bibliographie doit comporter un minimum de dix ouvrages spécialisés (ex. : monographies ou articles de périodiques).

Présentation matérielle

Les règles de présentation à utiliser dans la dissertation sont celles du Département de philosophie, décrites dans le *Guide des étudiants de premier cycle en philosophie* (septembre 2014), disponible en ligne à l'adresse suivant : https://philo.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/72/2017/11/Guide_Philo_1erCycle_UQAM_2014.pdf .

Critères de correction

Originalité de l'interprétation (20%, cohérence du texte (10%), qualité de la synthèse (55%), qualité de la langue (15%)

Barème de notation

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 - 100	Excellent
A	4.0	85 - 89	
A-	3.7	80 - 84	
B+	3.3	77 - 79	Très bien
B	3.0	73 - 76	
B-	2.7	70 - 72	
C+	2.3	65 - 69	Bien
C	2.0	60 - 64	
C-	1.7	57 - 59	
D+	1.3	54 - 56	Passable
D	1.0	50 - 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Platon, Sophiste. Platon, Parménide. (Édition recommandée : Platon, Parménide, Théétète, Sophiste. Traduction par A. Diès, Paris : Gallimard, 1992. Plusieurs rééditions).
Aristote, Métaphysique, Livres I, IV, VI, VII, VIII, IX. Traduction recommandée : Dumilin-Jaulin. (Paris : Flammarion).
Épicure, Lettre à Hérodote. (Facultatif : Lettre à Pythoclès). Traduction recommandée : P. M. Morel, Paris : Flammarion (Épicure, Lettres, Maximes et autres textes).

Les trois textes seront disponibles à la COOP UQAM (dans les traductions citées ci-dessous).

Bibliographie du cours

À venir.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Date	Contenu du cours	Évaluation
5 septembre 2019	**Cours 1 : Introduction** Lecture du plan de cours. Entente d'évaluation.	
12 septembre 2019	Cours 2. Platon, Sophiste. I	
19 septembre 2019	Cours 3. Platon, Sophiste. II . *COURS sur PANOPTO*	
26 septembre 2019	Cours 4. Platon, Sophiste. III	
3 octobre 2019	Cours 5. Platon, Parménide. I	
10 octobre 2019	Cours 6. Platon, Parménide. II	
17 octobre 2019	Cours 7. Platon, Parménide. III	

24 octobre 2019	Semaine de lecture	
31 octobre 2019	Cours 8. Aristote, Métaphysique I.	
7 novembre 2019	Cours 9. Aristote, Métaphysique, IV.	
14 novembre 2010	Cours 10. Aristote, Métaphysique, VI.	
21 novembre 2019	Cours 11. Aristote, Métaphysique VII	
28 novembre 2019	Cours 12. Aristote, Métaphysique VII. 2eme partie. Aristote, Métaphysique, VIII.	
5 décembre 2019	Cours 13. Épicure, Lettre à Hérodote	Dissertation à remettre
12 décembre 2019	Cours 14. Épicure, Lettre à Hérodote. 2ème partie. Lettre à Pythoclès.	

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse :
http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm.]

Toute personne en classe a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Dans le but de promouvoir un environnement propice à l'apprentissage, le respect mutuel sera exigé de tout le monde dans le cadre de ce cours. À ce titre, les propos discriminatoires ou intolérants ne seront pas acceptés dans le cours. Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur ou à la professeure de toute situation jugée problématique. Celui-ci verra à y trouver une solution avec diligence.

Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;

- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :
1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants.

Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : *http://www.instances.uqam.ca/reglementspolitiquesdocuments/pages/politiqueno44.aspx*

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :
En personne : Pavillon Judith-Jasmin, J-M870
Par téléphone : 514 987-3000, poste 3148
En ligne : **http://vie-etudiante.uqam.ca/**